

2018-11-143-DR/FIN

nomenclature: 7.1.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2018 – DÉCISION MODIFICATIVE N°4 –
AJUSTEMENT DE CRÉDITS FIN D'EXERCICE**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. SAUBIETTE	procuration à	M. DUBERT
M. AJA	procuration à	M. GONZALES

ABSENTS :

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 31

2018-11-143-DR/FIN - BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE
N°4 - AJUSTEMENT DE CREDITS FIN EXERCICE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121.29

Vu la délibération n° 2018-02-003 adoptant le budget primitif 2018

Vu la délibération n°2018-07-085 adoptant la décision modificative n°1

Vu la délibération n°2018-07-090 adoptant la décision modificative n°2

Vu la délibération n°2018-10-114 adoptant la décision modificative n°3

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements soit par le virement de crédits d'un compte à un autre, soit par l'inscription de crédits nouveaux

DELIBERE

ADOpte la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci après :

Section de fonctionnement		
Dépenses	Libellé	Montants
60622-020 (chapitre 011)	Carburant	+ 12 000
611-421 (chapitre 011)	Contribution pour obligation de service public (CLSH)	+ 7 000
6184-020 (chapitre 011)	Formation du personnel	+ 15 000
64131-020 (chapitre 012)	Rémunération personnel	+ 15 000
6558-64 (chapitre 65)	Participation association aide familiale	+ 21 000
6574-025 (chapitre 65)	Subventions aux associations	+ 3 000
Total dépenses de fonctionnement		73 000
Recettes	Libellé	Montants
70848-01 (chapitre 70)	Mise à disposition personnel syndicat AYGAS	+ 9 000
7411-01 (chapitre 74)	DGF	- 90 000
74835-01 (chapitre 74)	Compensations	+ 34 000
7381-01 (chapitre 73)	Taxe additionnelle aux droits de mutation	+ 120 000
Total recettes de fonctionnement		73 000

Section d'investissement		
Dépenses	Libellé	Montants
165-01 (chapitre 16)	Caution	+ 5 600
204172-1607-815 (chapitre 204)	Travaux connexes TRAMBUS participation SYDEC	+ 322 400
2111-1702-020 (chapitre 21)	Acquisition Tovar	- 50 000
21311-0037-020 (chapitre 21)	Optimisation accueil HDV	- 80 000
21312-1614-020 (chapitre 21)	Aires de jeux	- 50 000
21316-0230-026 (chapitre 21)	Cimetière	- 58 000
2138-1807-020 (chapitre 21)	Acquisition Carrere	+ 348 000
2138-1808-020 (chapitre 21)	Acquisition bâtiment ancien FJTT	+ 216 000
2152-1607-815 (chapitre 21)	Travaux connexes TRAMBUS	+ 220 500
2152-1804-822 (chapitre 21)	Voirie Ponsolle	- 200 000
2158-0211-823 (chapitre 21)	Matériel espaces verts	+ 28 000
2158-0213-822 (chapitre 21)	Matériel voirie	+ 2 000
2159-0213-822 (chapitre 21)	Matériel bâtiment	+ 10 500
2184-1204-020 (chapitre 21)	Mobilier CTM	+ 30 000
2188-1308-024 (chapitre 21)	Matériel sono salle du conseil	+ 14 000
2313-1204-020 (chapitre 23)	Travaux CTM	- 30 000
Total dépenses d'investissement		729 000
Recettes	Libellé	Montants
024	Cessions (Amaiz + Carrere à l'EPFL)	+ 580 000
10226-01 (chapitre 10)	Taxe aménagement	+ 124 000
1342-112 (chapitre 13)	Amendes de police	+ 25 000
Total recettes d'investissement		729 000

Vote: 31

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 novembre 2018

Le Maire

